



Trophée Départemental Jeunes des Alpes de Haute-Provence 2017-2018

1. Généralités

Le Trophée Départemental Jeunes des Alpes de Haute-Provence (TDJ 04) est une compétition réservée aux licenciés des catégories Jeunes (Minibad, Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior) du département des Alpes de Haute Provence.

Le circuit TDJ 04 se déroule en plusieurs étapes (idéalement une par club minimum). Chaque étape est accueillie par un des clubs du département des Alpes de Haute Provence sur une journée (le dimanche de préférence). Les clubs du département des Hautes-Alpes peuvent être autorisés à accueillir des étapes.

Les dates des étapes sont fixées au calendrier au mieux dès la fin de saison précédente.

Le Comité des Alpes de Haute-Provence (Comité 04) peut inviter les licenciés jeunes des clubs des Hautes-Alpes et peut accepter la participation de certains autres licenciés jeunes FFBA qui en font la demande.

2. Etapes

Chaque journée, appelée "étape", sera principalement en simple (dames et hommes).

Certaines étapes peuvent accueillir les doubles (dames, hommes ou mixte) mais uniquement pour les catégories où le nombre de joueurs le permet (nombre maximum de match par joueur).

3. Etapes supplémentaires

Les clubs désireux d'organiser une étape supplémentaire doivent en faire la demande auprès du Comité 04 en précisant la date dès que possible et en évitant les dates d'autres compétitions de PACA.

4. Organisation

Un mois avant la date de l'étape, le Comité 04 s'occupe de la demande d'autorisation sur Poona et attribue un Juge-Arbitre pour la journée. Le club accueillant communique les informations suivantes : nom du SOC, volant officiel,... À défaut de juge-arbitre, le Comité 04 s'occupe de faire une déclaration Promobad de l'étape.

Le club d'accueil doit préparer le fichier badplus (inscription, constitution des tableaux et de l'échéancier...) de la compétition conformément à l'organisation prévue et validée par le Juge-arbitre. Le club accueillant doit se munir, pour le jour de la compétition, d'un ordinateur et d'une imprimante afin de gérer la compétition à l'aide du logiciel BadPlus et du fichier de la compétition validé par le Juge Arbitre de la compétition. (sauf en cas d'étape "Promobad"). Il devra veiller à ce que le présent règlement et le classement général TDJ 04 soient affichés dès le début de l'étape.

Le club accueillant une étape doit assurer la tenue de la table de marque et prévoir une buvette. Les frais du Juge-Arbitre et les récompenses sont à la charge du Comité 04.

A l'issue de la rencontre, le juge-arbitre devra transmettre son rapport de l'étape à la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) PACA ainsi qu'au Comité 04 (avec le fichier BadPlus) et importer les résultats de l'étape sur Poona. En cas d'absence de Juge-Arbitre, le club qui accueille est chargé d'envoyer le fichier BadPlus au Comité 04 qui se chargera de l'import des résultats.

5. Inscriptions

Toutes les inscriptions doivent parvenir, au plus tard, le vendredi soir, huit jours avant l'étape par e-mail aux coordonnées mentionnées sur la feuille d'inscription, il appartient aux clubs de s'assurer que les inscriptions de leurs joueurs ont bien été reçues.

Seules seront prises en compte les inscriptions faites sur le formulaire prévu à cet effet, dûment rempli. L'inscription à chaque étape du circuit TDJ 04 est de **3 €** (par joueur) à **régler par chèque au « Comité Badminton 04 »**. Le chèque et le feuille d'inscriptions sont à envoyer au club organisateur dont l'adresse est précisée sur la feuille d'inscription. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que dans leur catégorie d'âge ou dans la catégorie supérieure.

S'ils n'ont pas d'heure de convocation, les joueurs et joueuses sont convoqués à 8h00 le jour de l'étape.

6. Annulation

Les tableaux insuffisamment fournis (moins de 4 inscrits) peuvent être annulés et les clubs des joueurs seront alors prévenus et remboursés.

7. Déroulement

Les tableaux sont établies par catégorie d'âge (par exemple, tableau Poussin ou tableau Benjamin). Des catégories d'âge peuvent être regroupées si le nombre d'inscrits est trop faible.

Les têtes de série sont établies en fonction du classement TDJ 04 puis selon le classement par série puis en fonction du classement par points hebdomadaire (CPPH).

Le classement et la moyenne des joueurs pris en compte pour la confection des tableaux est celui (indiqué sur Poona) le jeudi précédant la date limite d'inscription.

Les étapes doivent privilégier un système de poules uniques de 4 ou 5 (ou de poules avec 2 sortants).

En cas d'affluence suffisante, il est prévu que les joueurs d'une même catégorie soient séparés en plusieurs niveaux (par exemple TOP A et TOP B) selon les règles établies pour les têtes de série.

Un match de classement, appelé "petite finale", se jouera entre les demi-finalistes perdants.

Dans le cas d'une compétition avec phase de poules suivi d'un tableau à élimination directe, les qualifiés (sortants de poules) seront dans le tableau principal et les non-qualifiés de poule seront reversés dans un tableau de consolante.

La consolante et "petite finale" n'auront lieu, pour chaque catégorie, que si le nombre de joueurs et de terrains le permettent dans l'échéancier.

8. Matches

Les matches se dérouleront au meilleur des 3 sets en 21 points.

Les joueurs ne sont pas autorisés à quitter le terrain pendant toute la durée de leur match en dehors des arrêts prévus par le règlement fédéral : pause à 11 points (1 minute) ; pause entre les sets (2 minutes).

9. Temps de repos

Le temps de repos entre deux matches est fixé à 20 minutes. Il ne pourra être réduit qu'à la demande expresse de l'intéressé.

Ce temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant.

10. Volants

Tous les matchs dont, au moins, un des joueurs est classé minimum D9, se jouent avec des volants plumes. Les matchs entre joueurs classés P et/ou NC se jouent en volants plastique ou plumes au choix des joueurs.

Toutefois, en cas de désaccord, la priorité est donnée aux volants plumes, le joueur désirant jouer en volants plumes devant fournir les volants. Quelque soit le volant choisi (plumes ou plastique), le choix est fait pour tout le match.

11. Arbitrage

Sauf demande particulière ou présence éventuelle d'un arbitre officiel lors de l'étape, tous les matchs se jouent en auto-arbitrage.

A partir des sorties de poules, il peut être demandé à un joueur ayant perdu d'arbitrer des matchs.

12. Conseil aux joueurs

Le conseil (coaching) aux joueurs entre les points est interdit. Seuls les conseils en milieu (pause à 11) et fin de set sont autorisés.

13. Tenue

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de badminton correcte conforme à la circulaire « Tenues vestimentaires et publicité » édictée par la FFBaD. On entend par "tenue de badminton" une tenue de sport, à l'exclusion de tout vêtement qui soit spécifique à des sports autres que les sports de raquettes.

Pour rappel, les maillots de bain, d'athlétisme, de basket, de rugby, les cuissards de cycliste, les collants de danse, les vêtements de sports nautiques sont interdits. Les bermudas et caleçons ne sont pas considérés comme étant des tenues de sport, et sont donc interdits.

Le port d'un pantalon de survêtement ne pouvant être autorisé que dans des cas particuliers, à la demande motivée du joueur ou lorsque les conditions de température dans la salle le rendent nécessaire.

La décision du juge-arbitre – ou le cas échéant de l'arbitre – est sans appel.

14. Forfaits

Seront considérés comme forfait volontaire, les joueurs n'ayant pas prévenu avant le mercredi soir précédent l'étape ou n'ayant pas fourni de justificatif (certificat médical, par exemple) avant le vendredi suivant la compétition.

Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après le 3ème appel pourra être déclaré forfait pour le match en question.

15. Cartons

Le juge-arbitre est habilité à donner les cartons suivants :

- Le carton jaune, c'est un avertissement pour mauvaise conduite.
- Le carton rouge, c'est une faute pour mauvaise conduite.
- Le carton noir, c'est la disqualification pour mauvaise conduite.

16. Litiges

Toute contestation ou litige non prévu par le présent règlement sera traité et réglé par le juge-arbitre (pendant la compétition) ou par le Comité 04 (en dehors de la compétition).

17. Modification

Le Comité 04 peut modifier ou ajouter des articles au présent règlement en cours de saison à condition d'en informer les clubs.

18. Classement

Un classement est déterminé par le nombre de points obtenus à chaque étape selon le tableau suivant :

POULE UNIQUE	TABLEAU de sortie de poules	POINTS	
		Tableau A TOP A	Tableau B TOP B
1 ^{er}	Vainqueur	20	10
2 ^{ème}	Finaliste	18	8
3 ^{ème}	Gagnant de la petite finale	16	6
4 ^{ème}	Perdant de la petite finale	14	4
5 ^{ème}	¼ de finaliste	12	2
	1/8ème de finaliste	10	0
	1 ^{er} des non sortants	8 s'il n'y a pas de tableau B	
	2 ^{ème} des non sortants	6 s'il n'y a pas de tableau B	
	3 ^{ème} des non sortants	4 s'il n'y a pas de tableau B	
	Chaque match gagné (hors WO)	1	

Le Comité 04 récompensera les trois premiers jeunes au classement général de chaque catégorie de simple.

19. Remise des récompenses

La remise des récompenses aura lieu après le dernier match de la journée.

Aucune récompense ne sera donnée avant la remise officielle. Seuls les joueurs présents lors de cette cérémonie recevront leur récompense.